

**BULLETIN EXPRESS**SPECIAL PAIX

30 septembre 1986

Volume 4 numéro 5

Dans son numéro spécial sur la Paix, LA DEPECHE, revue de la Fédération Nationale des Communications (CSN), Vol. 5 No. 4, faisait dire à Jean Doré, candidat à la mairie de Montréal, que "les médias ont la possibilité d'inspirer une volonté pour la paix... Je crois, poursuivait M. Doré, que les médias ont la responsabilité de s'assurer que la nature de la guerre et ses conséquences pour les êtres humains ne soient pas banalisées face à l'opinion publique".

C'est une réflexion similaire, mais sur la spécificité de notre rôle en éducation, qui a amené le Conseil Fédéral de juin dernier à donner au Comité d'Education à la Paix "le mandat général de promouvoir l'éducation à la paix chez les enseignantes et enseignants, chez les étudiantes et étudiants, en collaboration avec la CSN."

Alors que les dépenses militaires mondiales se chiffrent annuellement à plus de 900 milliards, alors qu'à ce chapitre, le Canada aura dépensé plus de 10 milliards au cours de la dernière année (soit 30% de son "budget de fonctionnement"), on continue de nous persuader qu'il faut encore couper dans les coûts des services sociaux et de l'éducation.

Ces données posent des questions cruciales:

- Sommes-nous dans une "économie de guerre" ou pas?
- Pouvons-nous vraiment nous considérer en temps de paix?
- Puisqu'il existe les études militaires, pourquoi pas l'éducation à la paix?

Voilà quelques-unes des réflexions qui alimentent le travail du comité d'Education à la Paix.

Il convient de rappeler que les mandats spécifiques du comité sont la production d'un cahier pédagogique sur la paix et le désarmement ainsi que l'animation autour de la publication de ce cahier pédagogique par, entre autres, la tenue d'une session de formation consacrée à l'éducation à la paix.

LE CAHIER D'EDUCATION A LA PAIX

Selon les vœux du Conseil, il s'agit de la production majeure du comité. La publication en est prévue pour janvier '87.

Le premier jet sera présenté et mis en discussion pour fins de réécriture au cours de la Session d'Education à la Paix (7 et 8 novembre '86).

Dans ses grandes lignes, le Cahier comporte des éléments de réponses aux questions: Pourquoi l'éducation à la paix? Qu'est-ce que l'éducation à la paix? - Où en est la recherche sur la paix en regard de la recherche militaire? - Quels sont les exemples de l'éducation à la paix? - Qu'en est-il de l'endoctrinement, de l'objectivité, des valeurs? - Comment mettre l'éducation à la paix dans notre quotidien d'enseignante et d'enseignant dans les domaines des sciences pures, de la technologie, des sciences-sociales, des arts et des lettres?

A L'OCCASION DES 24 ET 25 OCTOBRE

Des démarches sont entreprises conjointement par la Fédération Nationale des Enseignantes et Enseignants du Québec (CSN) et la Fédération des Enseignants de Cegep (CEQ), pour que le 24 octobre soit reconnu journée thématique de la Paix dans tout le système d'éducation au Québec.

Nous travaillons à la rédaction finale d'un mini-cahier pédagogique destiné à être utilisé en classe pendant cette journée.

Nos objectifs:

- Contribuer à démystifier le caractère pseudo-pacifique de l'époque actuelle et de l'économie politique canadienne;
- Contribuer à démocratiser dans les groupes-classes certains débats de l'actualité économique et politique canadienne en rapport avec la défense;
- Contribuer à valoriser l'information, la négociation et les initiatives de paix chez les étudiantes et étudiants ainsi que chez les travailleuses et travailleurs;
- Contribuer à la prise de conscience des conditions d'étude qui sont faites aux jeunes, dans la logique des choix budgétaires gouvernementaux.

Pour ce faire, des fiches sont en préparation, comportant les principaux faits éclairant chaque problème, différents points de vue et des questions concrètes posées aux jeunes, les amenant à se sentir concernés et impliqués et les amenant à agir.

Quelques titres retenus: Sommes-nous vraiment en temps de paix? - La négociation c'est bien mieux!? - Le débat piégé autour du contrat d'entretien des F-18. Les Attikamek et Montagnais face au projet de base de l'OTAN. La situation des jeunes aux études, comparée à celle des autres jeunes. Le Canada sur l'échiquier international.

Ces outils pédagogiques parviendront dans vos syndicats dans les premières semaines d'octobre. Cette "contribution" à l'éducation à la paix se veut aussi un stimulant à participer aux activités et manifestations prévues dans vos réunions pour la journée du 25 octobre, sous le thème "Un F-18 pour la paix!"

Tenue au Centre St-Pierre Apôtre du 1212 Panet à Montréal, cette session de formation permettra de faire le bilan des journées du 24 et 25 octobre. Entre autres, ce sera l'occasion de discuter le contenu du cahier d'éducation à la paix. Avec la collaboration d'invité-e-s de la Fédération des Communications et de la Fédération de la Métallurgie, à l'occasion d'échanges sur le rôle des médias et de l'information en regard de la guerre et de la paix, à l'occasion d'échanges sur la reconversion industrielle comme facteur de développement de notre économie, nous nous demanderons comment intégrer la paix dans nos cours, dans les programmes d'enseignement, dans les structures et dans les institutions.

Le plan détaillé de la session d'éducation à la paix et les modalités d'inscription parviendront dans vos syndicats dans les jours qui viennent.

La mise sur pied d'un réseau d'éducation à la paix est une tâche urgente. Pour y parvenir, chaque syndicat doit se doter d'un comité local et désigner son ou sa répondante.

Communiquez avec votre exécutif syndical pour signaler votre intérêt et votre volonté d'intervenir dans votre milieu.

Le comité d'éducation à la paix
FNEEQ-CSN
1601 rue De Lorimier
Montréal, Québec
H2K 4M5
attention: Ginette Dupaul
tél: 598-2246

